

Paris, le 18 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'accès aux soins pour tous est la première priorité des Français en matière de santé

A l'occasion de l'ouverture aujourd'hui de son 40^{ème} Congrès qui a pour thème l'accès aux soins, la Mutualité Française dévoile les résultats de l'enquête¹ conduite par le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) et l'Institut CSA, consacrée à la relation des Français à leur système de santé.

Cette enquête révèle que pour près de la moitié des Français, 47 %, l'amélioration de l'accès aux soins est la première des priorités en matière de santé, placée loin devant l'amélioration de la gestion du système de santé, 29 %, et l'amélioration de la qualité des soins, 24 %.

L'accès aux soins, une priorité plus forte encore chez les populations fragiles

En effet, cette proportion passe à 51% pour les bas revenus (entre 1 000 et 2 000 euros), à 53 % pour les jeunes (18-24 ans), à 54 % pour les bénéficiaires de la CMU, à 59 % pour les chômeurs et à 64 % pour les assurés sociaux sans mutuelle !

Au cours de ces deux dernières années, 1 Français sur 5 retarde ou renonce « plus souvent » aux soins

Ce chiffre est d'autant plus alarmant qu'il ne touche pas seulement les plus démunis, mais aussi des populations « fragilisées » par la crise. Si le renoncement aux soins concerne au premier chef les chômeurs, 47 % d'entre eux, ce sont aussi 23 % de salariés qui déclarent retarder ou renoncer « plus souvent » à des soins.

Le manque d'argent : premier facteur de renoncement aux soins

Pour 57 % des personnes qui retardent ou renoncent « plus souvent » aux soins, le facteur principal est d'ordre économique. Pour y faire face, 83 % des Français rappellent par ailleurs leur confiance dans le rôle des mutuelles.

Les personnes âgées dépendantes et les jeunes : une priorité pour l'accès aux soins

Pour les Français, les personnes à défendre en priorité pour leur accès aux soins, au nom de la solidarité nationale, sont les personnes âgées dépendantes et les jeunes.

Pour Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française, les résultats de cette enquête illustre une fois de plus les difficultés d'accès aux soins auxquelles sont confrontés les Français, et encore plus ceux qui n'ont pas de mutuelle. Le mouvement mutualiste se dit déterminé à mettre en œuvre avec les pouvoirs publics des solutions concrètes pour permettre l'accès aux soins pour tous et le zéro renoncement aux soins. Cet enjeu prioritaire est le thème central du 40^{ème} Congrès de la Mutualité Française autour d'une question : « L'accès aux soins, quel rôle pour la Mutualité ? Quel rôle pour les mutuelles ? »

¹L'enquête a été conduite les 20 et 21 juin 2012 par téléphone auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'institut CSA.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 500. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement. www.mutualite.fr

Contact presse :

Christelle Cros - Tél : 01 40 43 63 26 – e-mail : christelle.cros@mutualite.fr